

La météo contrarie les semis de maïs 2012

De mémoire de paysan, on n'a jamais vu cette situation : il faudra attendre la mi-mai pour semer les maïs dans le Pays de Brest. Témoignage de Jean Yves Raoul, un agriculteur du Pays de Brest, adhérent de PREVER, en GAEC avec deux frères sur la commune de Lanrivoaré. Il livre sa réflexion sur cette situation exceptionnelle, mais aussi sur la réduction des intrants pour cette culture trop souvent décriée.

Le maïs, une culture qui représente un enjeu important pour l'exploitation

L'exploitation compte 85 ha de SAU (Surface Agricole Utile) réparties en 40 ha d'herbe, 23,5 ha de maïs, 20 ha de blé et 1,5 ha de betterave. Deux cheptels : 75 vaches laitières et la suite et 165 truies naisseur/engraisseur. Le maïs est destiné principalement aux vaches laitières. Il est présent dans la ration tout au long de l'année, même au printemps au moment de la pousse de l'herbe. Avec les conditions météo de cette année, vu les difficultés de pâturage, nous ne regrettons pas ce choix.

Le maïs est mieux dans les sacs qu'en terre !

En année normale, nous semons entre le 25 avril et le 1^{er} mai pour viser une récolte à 30 % de MS (Matière Sèche) autour du 15 octobre. Les rendements se situent à 13/14 tonnes de Matière sèche /ha. Nous choisissons des variétés précoces (indice entre 240 et 260). Cette année, avec la météo du mois d'avril et du début mai, les terres sont très froides et il y a eu du lessivage. Nous considérons que s'il est semé dans la 1^{ère} quinzaine de mai, il rattrapera son retard. Pour lutter contre l'énervernement provoqué par une telle situation, nous méditons le proverbe breton qui dit : « Tant que c'est le temps qui retarde, il n'y a pas de retard ». L'année dernière, nous étions plus inquiets à cause de la sécheresse. Cette année, il y a de l'eau, il manque de la chaleur. Toutes les terres sont prêtes, dès que le sol sera suffisamment ressuyé, il suffit d'1,5 jours pour semer (semoir 6 rangs en CUMA).



La semence de maïs dans les sacs

Zéro engrais chimique pour le maïs

Nous avons arrêté l'engrais starter « 18/46 » depuis 4 ans. La fertilisation du maïs est réalisée uniquement à partir des fumiers et lisiers produits par les élevages de l'exploitation. Désormais, nous avons des matériels d'épandage de fumier et de lisier (en CUMA) suffisamment précis pour apporter une dose à 5 unités près. Nous commençons par les épandages de fumier en février/mars, à raison de 20 t/ha. Nous considérons que cette fumure couvre deux années. Ensuite, nous épandons du lisier de bovin (40 m³/ha) juste

avant le labour. Avant le semis, nous faisons un épandage de lisier de porcs charcutiers (12 m³/ha). C'est cet apport qui remplace le 18/46. Quand on additionne les différents apports, nous nous situons en dessous du seuil des 170 unités d'Azote organique/ha, imposé par la réglementation. Nous affinons les doses par parcelle avec le plan de fumure prévisionnel.



Les épandeurs à fumier et à lisier sont désormais très précis

Des produits phytosanitaires en baisse de 20 %

Nous avons changé beaucoup les pratiques de traitement du maïs. Nous sommes passés d'une pratique de deux traitements systématiques (1 en prélevée et 1 rattrapage) à dose homologuée à une pratique plus raisonnée. Désormais, nous intervenons en post-levée (dès que les mauvaises herbes pointent) à dose réduite : traitement tôt le matin ou tard le soir pour viser des moments où l'humidité de l'air est la plus forte et où il y a le moins de vent. Si nécessaire, nous faisons un rattrapage à dose réduite aussi, avec un produit choisi en fonction des mauvaises herbes présentes. Nous appliquons la philosophie : « la bonne dose au bon moment ! ». Nous utilisons un pulvérisateur de la CUMA (elle en a trois) contrôlé, équipé de buses anti dérive (contre la dispersion) et très précis : pour chaque parcelle je règle le pulvérisateur pour avoir le moins de fond de cuve possible. Ces changements de pratique ont permis une économie de 20 % de produits de traitement pour le même résultat.



Un pulvérisateur de 1000 l, contrôlé régulièrement, bien équipé et bien réglé

Une baisse de 10 % de carburant

Pour le maïs, nous avons beaucoup de passage entre les épandages de fumier, lisier, travail du sol, labour, traitement, .. Comme on ne peut pas jouer sur le nombre de passage, nous avons pris l'option de réduire le régime moteur du tracteur (de 2200 tours/minute à 1800 tours /minute) en passant à une vitesse au dessus. Les nouveaux tracteurs offrent cette possibilité technique. Nous réalisons les travaux dans le même temps en réduisant la consommation de carburant de 10%.



Les nouveaux tracteurs permettent de réduire le carburant